TITRE N° 427

## ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2022

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 427

présenté par M. Gillet

## **TITRE**

À la fin du titre, substituer aux mots :

« : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité »,

les mots:

« et à promouvoir la carrière d'un seul homme ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à donner un titre plus cohérent à la présente proposition de loi.